

LE BULLETIN DES MEMBRES



Edito

À l'occasion de ce premier numéro du Bulletin d'information des membres, et en ce début d'année 2026, je souhaite adresser à l'ensemble des membres de l'OILCEF mes meilleurs vœux de santé, de réussite et d'engagement.

L'année 2026 marque une étape structurante pour notre Observatoire avec la mise en œuvre du plan d'action 2026, articulé autour de quatre axes prioritaires : la réforme des statuts fondateurs, le développement de partenariats avec les autorités et organisations étatiques, le lancement de la Revue de l'Observateur, ainsi que la mise en œuvre de formations ouvertes.

La réussite de ces actions repose sur l'implication de chacune et chacun d'entre vous. Ensemble, poursuivons cette dynamique avec responsabilité et détermination.

La Présidente

Observatoire Ivoirien de Lutte contre la Criminalité Économique et Financière (OILCEF)

Protection des données, cybersécurité et criminalité économique : des enjeux indissociables

Chaque 28 janvier, la Journée mondiale de la protection des données rappelle l'importance de préserver les informations personnelles dans un environnement numérique en constante évolution. À l'ère de la digitalisation accélérée des services financiers, administratifs et commerciaux, la protection des données personnelles n'est plus seulement une exigence juridique : elle est devenue un enjeu stratégique de sécurité et de lutte contre la criminalité économique et financière.

Les données constituent aujourd'hui une ressource à forte valeur. Mal protégées, elles deviennent une cible privilégiée pour les cybercriminels, qui les exploitent à des fins de fraude, d'escroquerie, de blanchiment de capitaux, d'usurpation d'identité ou encore de financement d'activités illicites. Les atteintes à la confidentialité, à l'intégrité ou à la disponibilité des données peuvent ainsi servir de point d'entrée à des infractions financières complexes et transnationales.

Dans ce contexte, la cybersécurité joue un rôle central. Elle vise à protéger les systèmes d'information contre les intrusions, les attaques et les fuites de données, tout en garantissant la continuité des activités. Une faille de sécurité, même mineure, peut entraîner des pertes financières considérables, porter atteinte à la réputation des organisations et compromettre la confiance des citoyens, des clients et des partenaires.

La protection des données personnelles et la cybersécurité doivent donc être appréhendées comme des outils essentiels de prévention de la criminalité économique et financière. Elles impliquent la mise en place de cadres juridiques adaptés, de mesures techniques et organisationnelles appropriées, mais aussi le développement d'une véritable culture de conformité et de vigilance au sein des organisations publiques et privées.

À cet égard, l'OILCEF réaffirme son engagement en faveur de la promotion de bonnes pratiques en matière de protection des données et de cybersécurité.

La sensibilisation, la formation et la coopération entre les acteurs institutionnels, économiques et de la société civile demeurent des leviers majeurs pour renforcer la résilience des systèmes et prévenir les risques de criminalité financière liés au numérique.

En cette Journée mondiale de la protection des données, il est essentiel de rappeler que la lutte contre la criminalité économique et financière passe aussi par une gestion responsable, sécurisée et éthique des données. Protéger les données, c'est protéger les individus, les institutions et l'économie dans son ensemble.

Le Secrétariat Général

USA & anticorruption

Début 2026, les États-Unis ont acté leur retrait de plusieurs organisations onusiennes, une décision susceptible d'avoir un impact indirect mais significatif sur la lutte contre la corruption en Afrique, notamment en matière de financement des programmes, d'assistance technique et de coopération internationale pour le recouvrement des avoirs et les affaires transnationales.

Nous reviendrons sur cette actualité dans les prochains numéros.